



Encore de nouvelles mesures pour favoriser le mécénat

Actualité législative publié le 21/03/2020, vu 871 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

La loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 a mis en place des mesures variées.

À compter de l'exercice 2021, lorsque le [don en nature](#) prendra la forme d'une mise à disposition gratuite de salariés de l'entreprise, le coût de revient à retenir dans la base de calcul de la [réduction d'impôt](#) correspondra, pour chaque salarié mis à disposition, à la somme de sa rémunération et des charges sociales y afférentes, dans la limite de trois fois le montant du plafond de la sécurité sociale.

Par ailleurs, tout actionnaire d'une entreprise aura le droit d'obtenir communication du montant global des versements effectués au titre du mécénat, y compris les versements au profit d'organismes qui ont pour objet la sauvegarde des biens culturels contre les effets d'un conflit armé.

Enfin, à titre expérimental, l'article 163 prévoit que les [dons et versements](#), y compris l'abandon exprès de revenus ou produits, effectués entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2021 par des contribuables domiciliés en France, au profit d'organismes sans but lucratif qui exercent des actions concrètes en faveur des victimes de violence domestique, qui leur proposent un accompagnement ou qui contribuent à favoriser leur relogement, ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % de leur montant.

https://www.assistant-juridique.fr/reduction_dons_entreprises.jsp

Articles sur le même sujet :

- [Guide pratique de l'association](#)
 - [Recevoir des dons](#)
 - [Obtenir une subvention publique](#)
 - [Organiser une loterie associative](#)
 - [Organiser une buvette](#)
 - [Rémunérer un dirigeant d'association](#)
 - [Rembourser les frais d'un bénévole](#)
 - [Réussir l'assemblée générale de son association](#)
 - [Réussir la création d'une association](#)
-
- [A quelles conditions une association peut-elle recevoir des dons ?](#)
 - [Appel public à la générosité : à quelles conditions ?](#)
 - [Dons aux associations : quelle réduction d'impôt ?](#)

- La réduction d'IFI pour dons aux associations
- Comment évaluer un don en nature ?
- Une association peut-elle remettre un reçu fiscal pour don ?
- Qu'est-ce qu'une association d'intérêt général ?
- Comment demander un rescrit mécénat ?
- Les dons perçus par une association sont-ils imposables ?
- Associations : comment recevoir un legs ou une donation ?
- Comment trouver un mécène pour financer une association ?
- Comment trouver un sponsor pour financer une association ?